



Adoption du budget 2019 de la Ville de Mercier **Une hausse de taxes qui respecte l'inflation**

Mercier, le 11 décembre 2017 – Adopté à l'unanimité lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 11 décembre, le budget 2019 de la Ville de Mercier prévoit une hausse du budget municipal et du compte de taxes moyen de 2,5 %, ce qui avoisine le taux d'inflation actuel.

Le budget total de Mercier s'établit à 19 070 000 \$. Par ailleurs, pour une résidence dont la valeur moyenne est de 277 696 \$, les propriétaires résidentiels verront leur compte de taxes augmenter de 66 \$.

La mairesse de Mercier, Lise Michaud a souligné que le conseil municipal et l'administration municipale ont préparé le budget 2019 sur la base de trois grands principes : « Nous avons cherché à offrir le meilleur service de proximité aux citoyens tout en respectant leur capacité et leur volonté de payer, à bonifier le niveau de performance de l'organisation, ainsi qu'à établir et suivre des processus rigoureux qui respectent les règles en vigueur dans le monde municipal. »

Par exemple, le budget du Service de police de la Ville de Mercier est de 3,170 M\$ pour 2019. « Cela démontre bien notre rigueur, car des experts indépendants avaient estimé que pour l'année 2014, le budget nécessaire pour le service de police serait de 3,2 M\$. Or, cinq ans plus tard, les coûts sont inférieurs aux prévisions de 2014, et ce, pour des services de proximité de grande qualité », a expliqué la mairesse de Mercier.

L'adoption du budget 2019 marque également le dépôt du rôle d'évaluation 2019-2020-2021. « Le calcul de la hausse du compte de taxes tient compte de l'augmentation de la valeur des propriétés », a précisé Lise Michaud.

Le conseil municipal a également tenu à remercier toute l'équipe de direction pour leur grande collaboration dans l'ensemble du processus de préparation budgétaire.

-30-

Source : Vincent Lanctôt
Direction des communications et des technologies de l'information
450 691-6090, poste 235